

17/05/2019

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL : LANCEMENT D'UNE PLATEFORME DE BONNES PRATIQUES

Les universités de Franche-Comté et de Genève, en partenariat avec la République et Canton de Genève et la Fédération des entreprises romandes, lancent la plateforme www.egaliteautravail.com pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en milieu professionnel et prévenir les discriminations fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression du genre.

En France, quarante-cinq ans après la loi pour l'égalité professionnelle, les femmes gagnent toujours 9 % de moins que les hommes à poste et compétences égales*.

La plateforme pilote www.egaliteautravail.com, créée par les universités de Franche-Comté et de Genève, a pour objectif d'inciter les entreprises et les institutions à s'engager en faveur de l'égalité professionnelle et de la diversité. Recrutement, formation, égalité salariale... la plateforme propose des outils (diagnostic, aide à la rédaction de plan d'action), des ressources (bases légales) et des exemples concrets de bonnes pratiques (IKEA, Nestlé...) pour aider les entreprises et institutions, quelle que soit leur taille, à se lancer dans cette démarche et ainsi créer, au sein de leur structure, un environnement de travail égalitaire, inclusif et sain.

La plateforme permet également aux employé.e.s confronté.e.s à des problématiques de discrimination, de prendre connaissance de leurs droits.

L'environnement de travail joue aujourd'hui un rôle capital dans plusieurs domaines : attractivité à l'embauche, fidélisation des collaborateurs et collaboratrices, amélioration de la productivité... En mettant en œuvre des pratiques égalitaires et inclusives, les entreprises et les institutions contribuent à assurer une culture et un environnement de travail sain dont les bénéfices profitent à tous.

En Franche-Comté, c'est l'occasion de valoriser et d'inscrire dans un cadre transfrontalier la plateforme www.ideme.org développée par l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail Bourgogne-Franche-Comté avec 18 partenaires régionaux et financée par le Fond social européen, la Direccte et la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

La plateforme www.egaliteautravail.com est un premier pas vers la création d'un réseau d'entreprises et d'institutions engagées qui pourront se nourrir et se renforcer en se fondant sur les recherches académiques menées par les deux universités et les expériences de terrain.

Toute entreprise ou institution souhaitant rejoindre le réseau et partager les pratiques mises en place au sein de sa structure peut contacter l'université de Franche-Comté à l'adresse suivante : egalite@univ-fcomte.fr.

La plateforme www.egaliteautravail.com s'inscrit dans le cadre du Projet Interrégional Laboratoire de l'Égalité (PILE) soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et co-porté par l'université de Franche-Comté et l'université de Genève. Il vise à échanger des bonnes pratiques et à développer des actions communes en matière d'égalité dans les domaines de l'éducation et de la recherche, en lien avec le monde professionnel. Des actions de sensibilisation et des formations à l'égalité dans le management public et privé sont régulièrement proposées par les deux universités.

Contact presse

Pauline BELTZ
Chargée de communication et des médias
Tél. 03 81 66 58 87
presse@univ-fcomte.fr



Interreg
France - Suisse



* Secrétariat d'état chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, *Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - Chiffres-clés*, édition 2018